

GRAND PRIX DE SUISSE FEMMININ

YVERDON-LES-BAINS
VENDREDI 1 MAI 2009



GUIDE TECHNIQUE

GRAND PRIX DE SUISSE FEMININ

Programme

jeudi 30 avril 2009

Logement des athlètes et des commissaires + permanence à :
Hôtel La Prairie, Avenue des Bains 9, CH 1400 YVERDON-LES-BAINS
Tél. 41 (0)24.423.31.31 Fax 41 (0)24.423.31.00 www.laprairiehotel.ch

17h.à 18h. Distribution des dossards, contrôle des licences à la permanence,
18h. 15 Réunion des directeurs sportifs à la permanence.
19h.-20h.30 Repas au restaurant de l'Hôtel La Prairie
21h. Présentation des athlètes aux sponsors, aux invités et à la presse, Hôtel La Prairie

Vendredi 1 mai 2009

Dès 11h. reconnaissance du parcours à vélo, parcours fléché, circulation ouverte PRUDENCE.
Dès 12h. Parcours totalement fermé à la circulation. Reconnaissance du circuit par les coureurs du Tour de Romandie.
Dès 12h 50 premier départ , départ toutes les minutes, pause de 24 minutes à mi-course
-13h30 dernier départ
-13h13 première arrivée
-13h52 dernière arrivée
cérémonie protocolaire immédiate pour les 3 premières

-15h Distribution des prix

Le collège des commissaires est composé comme suit :

- Commissaire UCI/Président du Jury : Mme Sylvie Conter - Luxembourg
- Coordinateur Swiss Cycling : M. Daniel Béné
- Chronométrage : Tissot
- Chefs de course : Pierre Curchod, Emmanuel Rieder
- Commissaires motos : Jacques Herzig, Jean-Claude Francey
Adriano Stutz, Patrice Cantin
- Starter : Daniel Béné
-

Hôpital : Hôpital du Nord Vaudois, Rue d'Entremonts 11, 1400 YVERDON-LES-BAINS,
Tél. : 024 424 44 44

Adresse de l'organisateur : André MASSARD Le Moulin CH 1658 LA TINE
Tél. 41 79 301.04.53. Tél+Fax 41.26.924.66.55.
E.mail andre.massard@bluewin.ch

Le Grand Prix de Suisse a été rendu possible grâce à l'organisateur du Tour de Romandie qui assure toute la partie technique de la course. J'associe mes remerciements et ma reconnaissance à toute l'équipe du Tour de Romandie, les partenaires, la ville d'Yverdon-les-Bains, la police, les pompiers, le chronométrage et les bénévoles.

André Massard

GRAND PRIX DE SUISSE

REGLEMENT PARTICULIER

ARTICLE 1. Organisation

Le Grand Prix de Suisse est organisé par André Massard -Le Moulin CH 1658 LA TINE- avec la collaboration de l'organisation du Tour de Romandie pour la partie technique, sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale. Il se dispute le 1 mai 2009 à Yverdon-les-Bains.

ARTICLE 2. Type d'épreuve

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie femmes élite. Elle est inscrite au calendrier UCI mondial féminin. L'épreuve est une course contre la montre individuelle.

L'épreuve est classée en **classe 1**. Conformément au règlement UCI, elle attribue les points suivants :

80 – 56 – 32 – 24 – 20 – 16 – 12 – 8 – 7 – 6 – 5 – 3 au 12 premières classées.
pour le classement UCI Femme élite.

ARTICLE 3. Participation

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux membres des équipes suivantes : équipes féminines UCI, équipes nationales, équipes régionales ou de club.

Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI, le nombre de coureurs par équipe est de minimum 1 et de maximum 6 coureurs.

ARTICLE 4 Permanence

La permanence de départ se tient le jeudi 30 avril 2009 de 17h.00 à 18h.30 à :

Hôtel La Prairie

Avenue des Bains 9

CH 1400 YVERDON-LES-BAINS

Tél. 41 (0)24.423.31.31

Fax 41 (0)24.423.31.00

www.laprairiehotel.ch

E-mail : reception@laprairiehotel.ch

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipe se fait à la permanence de 17h à 18h, le 30 avril 2009.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement UCI en la présence des Membres du Collège des Commissaires, est fixée à 18h15 et aura lieu à la permanence à l'hôtel La Prairie à Yverdon-les-Bains.

Présentation des concurrentes aux parrains de l'épreuve, à la presse et aux invités à 21 h. à l'hôtel La Prairie à Yverdon-les-Bains. **Présence des athlètes obligatoire.**

La permanence d'arrivée se tient le 1 mai 2009 de 14h45 à 15h15. au village du Tour de Romandie situé sur la droite de la ligne d'arrivée.

ARTICLE 5 Ordre de départ

L'ordre de départ est l'inverse du classement du championnat du monde 2008, et pour les non-participantes au mondial l'ordre inverse du dernier classement UCI.

ARTICLE 6 Radio tour

Les informations course sont émises par Radio Tour.
La fréquence sera communiquée lors de la réunion des directeurs sportifs.

ARTICLE 7 Assistance technique neutre

Une voiture sera mise à disposition des athlètes qui n'auraient pas l'assistance technique de leur team. Inscription lors de la réunion des directeurs sportifs du jeudi 30 avril 2009.

ARTICLE 8 Délai d'arrivée

Il n'y a pas de délai d'arrivée

ARTICLE 9 Prix

Les prix suivants sont attribués :

1 ère	CHF	1'500.-	(Euros 960.-) + 1 cadre de vélo TT Cervelo(valeur CHF 5'000.- -(Euros 3'000.-)
2 e	CHF	1'200.-	(Euros 770.-)
3e	CHF	1'000.-	(Euros 640.-)
4e	CHF	800.-	(Euros 510.-)
5e	CHF	600.-	(Euros 385.-)
6e	CHF	500.-	(Euros 320.-)
7e	CHF	400.-	(Euros 255.-)
8e	CHF	400.-	(Euros 255.-)
9e	CHF	300.-	(Euros 190.-)
10e	CHF	300.-	(Euros 190.-)
11e	CHF	200.-	(Euros 130.-)
12e	CHF	200.-	(Euros 130.-)
13e	CHF	200.-	(Euros 130.-)
14e	CHF	200.-	(Euros 130.-)
15e	CHF	200.-	(Euros 130.-)
16e au 18e	CHF	100.-	(Euros 65.-)

PRIX PAYES EN FRANCS SUISSES

Le total général des prix distribué à l'occasion de l'épreuve est de CHF 8'500.-- (Euros 5'320.-)
+ 1 cadre de vélo TT Cervelo(valeur CHF 5'000.-- Euros 3'000.-)

Environ 1h après la cérémonie protocolaire soit à 15h.
Au podium du village du Tour de Romandie, sur la droite de la ligne d'arrivée.

ARTICLE 10 Antidopage

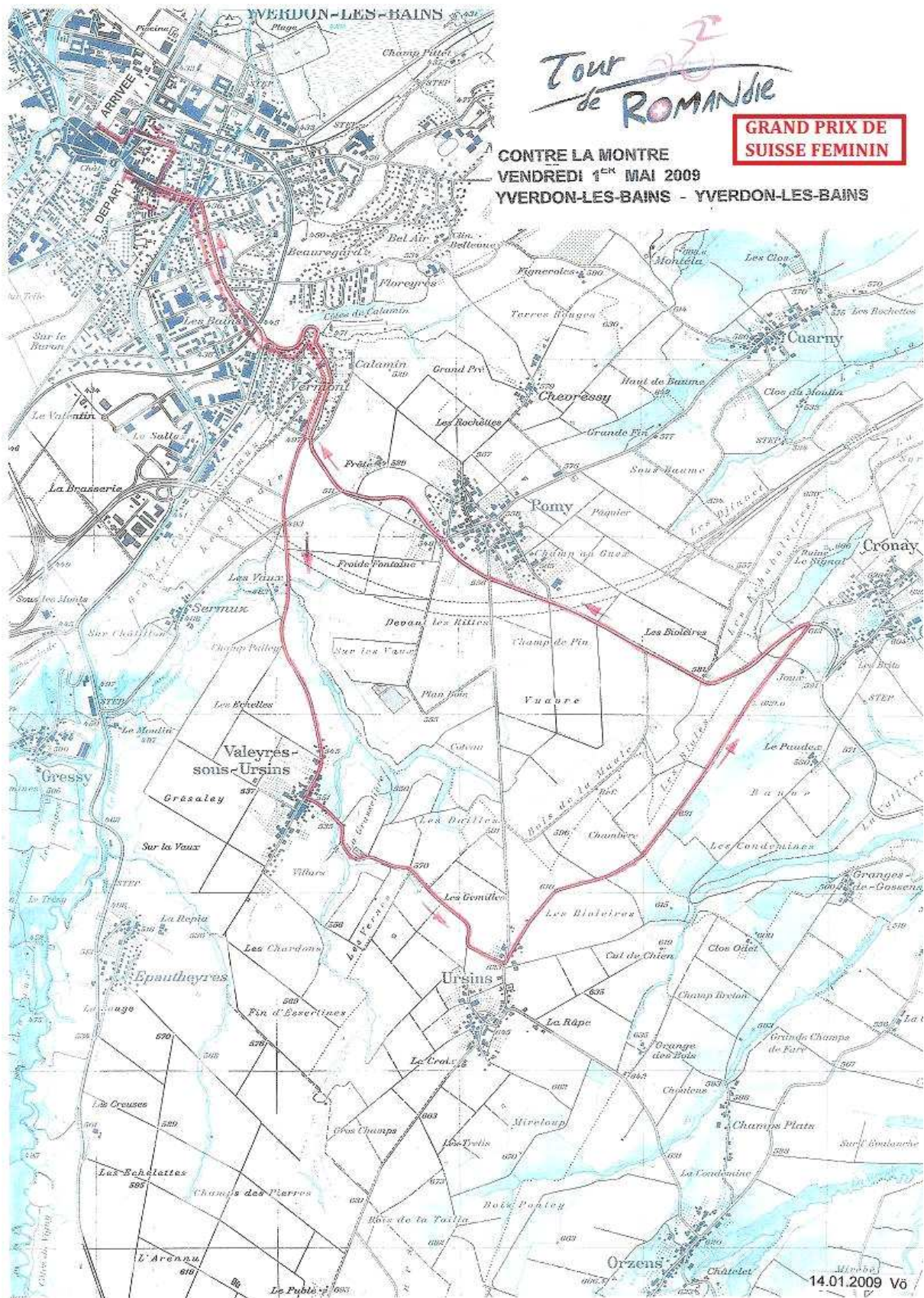
Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve.
En outre la législation antidopage Suisse s'applique conformément aux dispositions de loi de la Suisse.
Le contrôle antidopage a lieu dans le même local que celui du Tour de Romandie à droite de la ligne d'arrivée.

ARTICLE 11 Protocole

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement UCI, les coureurs suivants doivent se présenter au protocole :
Les 3 premières de l'épreuve. Elles se présenteront dans un délai de 10 min après leur arrivée.

ARTICLE 12 Pénalités

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable.



Tour de ROMANDE

GRAND PRIX DE SUISSE FEMININ

CONTRE LA MONTRE
 VENDREDI 1^{ER} MAI 2009
 YVERDON-LES-BAINS - YVERDON-LES-BAINS

14.01.2009 V6

**GRAND PRIX
DE
SUISSE
FEMININ**



Vendredi 1^{er} mai 2009

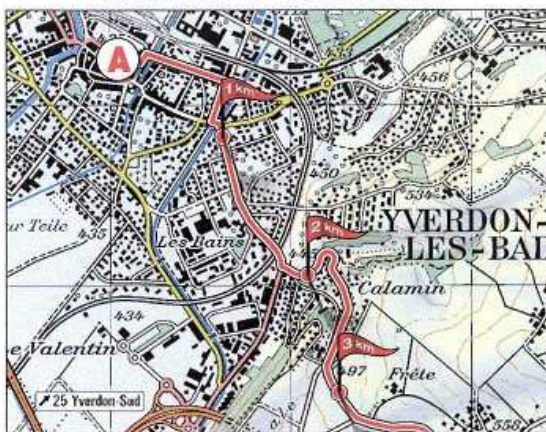
**Contre la montre
à Yverdon-les-Bains**



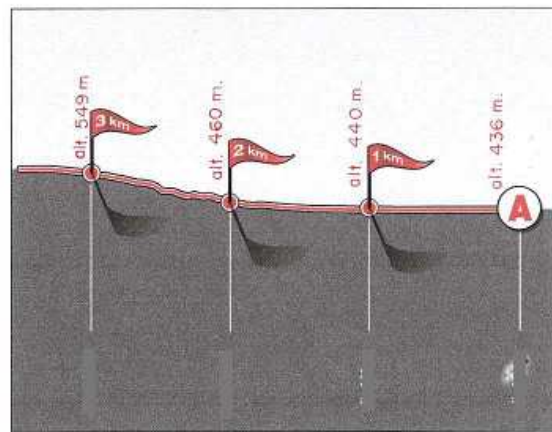
Déviation des voitures des directeurs sportifs à gauche, environ 40 metres avant la ligne d'arrivée

Fermeture du parcours à toute la circulation dès 12h00

Tracé des 3 derniers Km



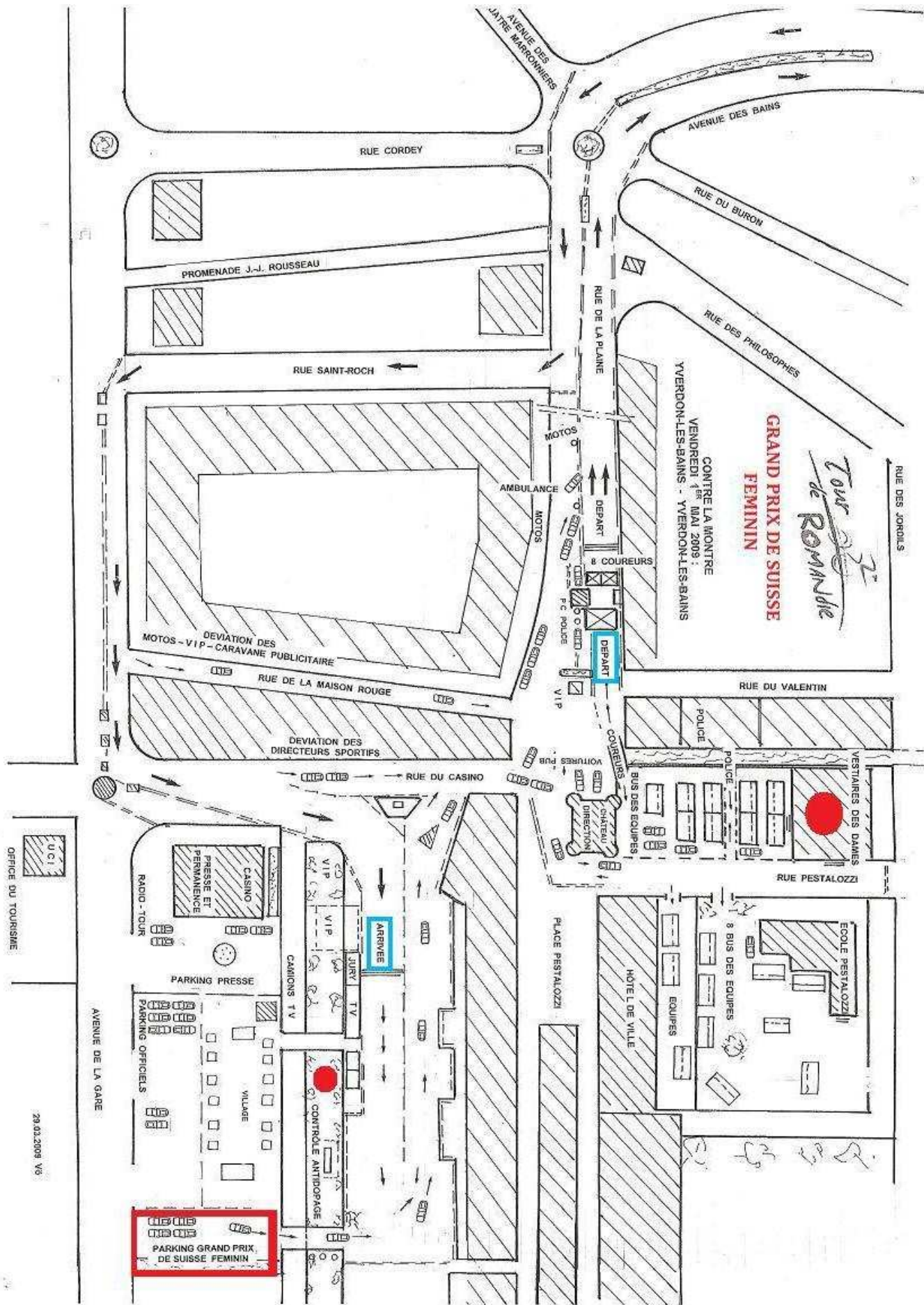
Profil des 3 derniers Km



**GRAND PRIX DE SUISSE FEMININ
YVERDON-LES-BAINS - YVERDON-LES-
BAINS**

14.8 Km

Alt.	Localités		Distances		A par- courir	Premier départ	Dernier départ
			km	total			
439	YVERDON-LES-BAINS Rue de La Plaine N°12	VD	0.0	0.0	14.8	12 : 50	13 : 30
438	Avenue des Bains						
450	Croisée direction Thierrens, à gauche (rte de Pomy)		1.4	1.4	13.4		
496	Croisée direction Valeyres, à droite		0.8	2.2	12.6		
496	Croisée direction Valeyres		0.6	2.8	12.0		
541	Valeyres-sous-Ursins		1.2	4.0	10.8		
554	Croisée direction Ursins, à gauche		0.4	4.4	10.4		
630	Ursins		1.5	5.9	8.9		
627	Croisée direction Cronay, à gauche et ensuite à droite		0.1	6.0	8.8		
615	Croisée direction Yverdon-les-Bains, à gauche		2.6	8.6	6.2		
566	Croisée direction Yverdon-les-Bains		1.6	10.2	4.6		
560	Croisée direction Yverdon-les-Bains		0.3	10.5	4.3		
550	Pomy, giratoire direction Yverdon-les-Bains		0.4	10.9	3.9		
482	Yverdon-les-Bains (rte de Pomy)		1.5	12.4	2.4		
450	Croisée direction Yverdon-les-Bains - Centre, à droite (av. des Bains)		0.6	13.0	1.8		
440	Giratoire direction Centre-Ville (rue de La Plaine)		0.9	13.9	0.9		
440	Rue St-Roch, à droite						
440	Avenue Haldimand, à gauche (rue du Casino - rue des Remparts)						
436	YVERDON-LES-BAINS Rue des Remparts N°9 LIGNE D'ARRIVEE		0.9	14.8	0.0	13 : 13	13 : 52
	Moyenne générale de l'étape :				Km/h	38 . 60	40 . 36
	Dénivellation/montée : 191 mètres Dénivellation/descente : 194 mètres						
	18 Dames élités						
	Déviation des voitures des directeurs sportifs à gauche, environ 40 mètres avant la ligne d'arrivée.						
	Fermeture du parcours à toute la circulation dès 12h00 (reconnaissance du parcours pour les coureurs)						
	- - - - - -						
						24.03.2009	Vö



Tour de Romandie
GRAND PRIX DE SUISSE FEMININ
 CONTRE LA MONTRE
 VENDREDI 4th MAI 2009 ;
 YVERDON-LES-BAINS - YVERDON-LES-BAINS

PARKING GRAND PRIX DE SUISSE FEMININ

UCI
 OFFICE DU TOURISME

29.03.2009 VS